

ENJEUX

Maîtriser les déplacements dans le bâtiment est un enjeu financier et social pour les entreprises. Il est nécessaire de sécuriser les pratiques internes pour préserver la performance économique de l'entreprise.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Comprendre et appliquer les règles d'indemnisation des petits et grands déplacements dans le Bâtiment
- Sécuriser l'organisation des trajets des ouvriers
- Identifier les situations entraînant une requalification du temps de trajet en temps de travail effectif
- Déterminer les indemnités dues selon chaque configuration de déplacement (repas, transport, trajet)
- Mettre en place des outils internes : notes de service, avenants, procédures internes, accord d'entreprise

PUBLIC

Dirigeants et chefs d'entreprise du Bâtiment et leurs collaborateurs/collaboratrices, assistant(e) administratif (tive), responsables et gestionnaires RH / Paie, encadrants de chantiers

PRÉREQUIS

Aucun prérequis

MÉTHODES

Alternance d'exposés théoriques, de démonstration par l'exemple et de mise en pratique avec des quizz collectifs

« Utilisation du logiciel de Visioconférence TEAMS® permettant les échanges oraux et mise à disposition d'un « chat room » pour les questions. Une assistance technique disponible par téléphone pour vous aider en cas de difficulté »

ANIMATION

Formatrice, experte en marchés de travaux privés et publics, assurances BTP et en droit de la construction

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Min : 5 / max : 12

À PREVOIR / A NOTER

Prévoir un ordinateur(ou une tablette) équipé d'un micro et d'une caméra et une connexion internet haut débit

PROGRAMME : 0,5 jour (4 heures)

1 - Les fondamentaux des déplacements dans le BTP

Les 4 conventions collectives nationales du Bâtiment (ouvriers - de 10 et +10 salariés, , ETAM, cadres)

Définition des ouvriers non sédentaires

Distinction petits déplacements / grands déplacements

2 - Les indemnités de petits déplacements des ouvriers du Bâtiment

Indemnité de repas : objet, formes, montant, cas où elle n'est pas due

Indemnité de transport : objet, montants, cas où elle n'est pas due

Indemnité de trajet : objet, montants, cas où elle n'est pas due, risque de cumul

3 - Temps de trajet vs temps de travail effectif

Rappel des dispositions du Code du travail et des CCN ouvriers

Le risque de requalification et ses conséquences

Chauffeur transportant personnel ou matériel

4 - Organisation des trajets des ouvriers dans le Bâtiment

Les 4 types de trajets : Domicile ↔ Siège; Domicile ↔ Chantier ; Chantier ↔ Chantier; Siège ↔ Chantier

Cas où le passage au siège est obligatoire ou non

Cas des chauffeurs vs passagers

Risques liés aux usages (« 1 trajet patron / 1 trajet salarié »)

Rappel des règles de paiement des heures supplémentaires et contingent

5 - Études de cas

Chaque cas est analysé avec les indemnités à verser indemnité de repas, de transport, de trajet, et

paiement en temps de travail effectif ou non

6 - Sécuriser les pratiques

La dénonciation d'un usage

La modification du contrat de travail

La négociation d'un accord d'entreprise

7 - Les grands déplacements

Définition et indemnisation des temps de trajet, frais de voyage et voyages périodiques

Auto-quizz final

SUIVI

Supports de travail, ressources complémentaires et attestation de formation transmis en format numérique.

Questionnaire d'évaluation à compléter via Google Forms

PRIX : 280 € Net de Taxe / stagiaire